

Réforme des marchés du travail

Publié: mercredi 15 juin 2005 | Mis à jour: lundi 7 mai 2007

Les marchés européens du travail se caractérisent par une rigidité excessive. L'un des principaux défis de la stratégie européenne pour les réformes économiques, sociales et environnementales ("l'agenda de Lisbonne") consiste à assouplir les législations relatives au marché du travail tout en préservant un niveau élevé de protection sociale.

A lire aussi:

- [Nouvelles](#)
- [LinksDossiers](#)
- [Analyses](#)
- [Les partenaires sociaux évoquent la flexicurité et les réformes du marché du travail](#) (06 juin 2007)
- [Vers une pénurie de main-d'oeuvre en Europe? \[FR\]](#) (05 juin 2007)
- [Semaine de l'Emploi : Les politiques européennes à la loupe \[FR\]](#) (04 juin 2007)
- [Les régions les plus pauvres aidées par les fonds européens](#) (31 mai 2007)
- [Le Sommet de printemps 2004](#) (29 mars 2004)
- [Analyse : Le rôle essentiel de l'éducation dans l'emploi et la compétitivité](#) (07 mars 2006)
- [Décalage fiscal et compétences : Le cas de la Pologne dans la perspective internationale](#) (26 juillet 2006)
- [Analyse : Emploi et compétitivité - Le rôle clé de l'enseignement](#) (28 février 2006)
- [L'emploi britannique soutenu par la hausse des dépenses publiques](#) (04 juillet 2005)

Développements récents et prochaines étapes:

- **22 novembre 2006** : La Commission lancera une consultation de trois mois sur "l'adaptation du droit du travail pour garantir la flexibilité et la sécurité pour tous".
- La consultation sera suivie d'une communication de la Commission sur la réforme du droit du travail en Europe.

Sommaire [Liens->](#)

Contexte:

C'est lors du Conseil européen de Luxembourg (novembre 1997) qu'a été lancée la [stratégie européenne pour l'emploi](#), qui doit permettre à l'Union de remplir trois objectifs : progresser sur la voie du plein emploi, obtenir une amélioration quantitative (productivité) et qualitative (conditions) du travail, et renforcer la cohésion sociale.

En réponse au double défi de la mondialisation et du vieillissement démographique, le Conseil européen a, lors des sommets de Lisbonne et de Thessalonique, fixé à l'UE des objectifs ambitieux pour l'horizon 2010 :

- un taux d'emploi global de 70% (67% dès la fin 2005) ;
- un taux d'emploi féminin de 60% (57% en 2005) ;

- un taux d'emploi des 55-64 ans à hauteur de 50%.

Dès 2003, il est clairement apparu que l'Union s'avèrerait incapable d'atteindre ces objectifs. En mars de cette année, le Conseil européen de Bruxelles demandait à la Commission de mettre en place une taskforce chargée d'examiner les principaux obstacles se dressant sur la voie d'une amélioration substantielle de la situation de l'emploi en Europe. Issu des travaux de cette taskforce, le [rapport Kok](#) (publié en novembre 2004) invitait la Commission à recentrer la stratégie de Lisbonne sur la poursuite des objectifs de croissance et d'emploi.




Enjeux:

Le rapport Kok soulignait la nécessité d'introduire **davantage de flexibilité** dans le fonctionnement des marchés européens de l'emploi, tout en mettant en avant le besoin pour les travailleurs de "bénéficier de **niveaux de sécurité appropriés**". Selon le rapport, la flexibilité n'est pas seulement un élément à l'avantage des employeurs : elle peut aussi être mise à profit par les travailleurs, notamment pour leur permettre d'instaurer un bon équilibre entre travail et vie familiale ou de suivre des programmes de formation continue.

Le rapport appelle les gouvernements nationaux et les partenaires sociaux à :

- **assouplir les contrats de travail classique** (que cette flexibilité porte sur les clauses des contrats, l'organisation et la durée du travail, les mécanismes de fixation des salaires et la mobilité des travailleurs) ;
- créer **d'autres formes de contrats** afin de mieux répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs ;
- permettre aux **agences de travail temporaire** de fournir leurs services dans l'ensemble des Etats membres, sans que la libre-circulation de leurs travailleurs ne soit entravée par des obstacles de nature diverse (notamment réglementaire) ;
- promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication comme instruments permettant la modernisation des **modes de travail** ;
- Augmenter l'attractivité du **travail à temps partiel**;
- adapter les systèmes de **protection sociale** en vigueur dans les différents pays de l'Union pour faciliter la mobilité des travailleurs d'un Etat membre à l'autre.

Le rapport Kok met également en avant la nécessité d'éviter "l'émergence d'un marché du travail à deux vitesses", dans lequel des "insiders" bénéficieraient de niveaux élevés de protection, tandis que des "outsiders" se verraient appliquer des conditions moins avantageuses. Citant en exemple les Pays-Bas et le Danemark, où les réformes dites de "flexicurité" ont été introduites, le rapport souligne la nécessité de développer un nouveau concept de "sécurité" des travailleurs, qui aille au-delà des systèmes traditionnels de protection de l'emploi. Les nouvelles formes de sécurité ne doivent plus avoir pour seul objectif de maintenir les travailleurs au même poste toute leur vie, mais doivent se pencher sur "la capacité des gens à rester et à évoluer sur le marché du travail" (salaire décent, accès à la formation tout au long de la vie, conditions de travail, protection contre les licenciements abusifs, soutien en cas de perte d'un emploi, droit de transférer les droits sociaux lors d'un nouvel emploi).

En pratique, il existe une certaine diversité des modèles de marché du travail. [André Sapir](#)  a montré que les modèles continental, méditerranéen, anglo-saxon et scandinave, ont beaucoup en commun et cette classification a été acceptée par la plupart des universitaires. Les [prévisions d'emploi de Manpower](#)   ont révélé que les pays du modèle scandinave

comme la Norvège et l'Autriche ou ceux du modèle anglo-saxon comme la Grande-Bretagne ou l'Irlande auront un taux d'embauche bien plus élevé au cours du premier trimestre 2006 que les économies des modèles continental et méditerranéen comme l'Allemagne, la France et l'Italie.

En raison de son grand succès, l'UE et les Etats membres suivent de près le modèle danois de "**flexicurité**". Ce modèle a été introduit en 1993 par un gouvernement socio-démocrate et a entraîné une baisse du chômage de 7%, tout en maintenant une hausse régulière du salaire minimal entre 3% et 5% par an. Ce modèle repose sur la tradition ancestrale de négociations collectives des pays nordiques, mais a éliminé certains des éléments favoris des syndicats ainsi que des employeurs : un **marché du travail flexible** permet aux employeurs d'embaucher et de licencier plus facilement, mais des indemnités de chômage élevées pouvant atteindre jusqu'à 90% du dernier salaire simplifie le passage d'un emploi à un autre.

Une **politique du marché du travail active** comprend le droit et l'obligation de proposer des formations et des offres d'emploi.

L'un des dossiers les plus sensibles au niveau européen est actuellement celui des **agences de travail intérimaire**. En mars 2002, la Commission a présenté une [proposition de directive relative aux conditions de travail des travailleurs intérimaires](#) dans l'Union. Cette proposition reconnaissait que le marché du travail a de plus en plus besoin de conditions de travail flexibles par le biais des agences de travail intérimaire, ce qui peut être dans l'intérêt des employeurs comme dans celui des travailleurs. L'objectif de cette proposition de directive était d'associer des emplois de haute qualité pour les intérimaires à un niveau élevé de flexibilité pour les agences.

Cependant, cette proposition de directive a été bloquée au Conseil par des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Pologne. Le principal argument utilisé par les opposants à cette directive est que la règle de la "période de référence" (les travailleurs intérimaires toucheraient le même salaire et les mêmes indemnités que les travailleurs permanents après six semaines) entraînerait moins de flexibilité, davantage de paperasserie et donc moins de travail intérimaire.

En matière de politique de l'emploi, l'un des plus grands défis auxquels se trouve aujourd'hui confrontée l'UE est celui des répercussions de **l'élargissement de 2004 à 10 nouveaux Etats membres**. Selon un [récent rapport de Daniel Vaughan-Whitehead](#) (Organisation internationale du travail), les nouveaux Etats membres ont réformé leurs marchés de l'emploi (en facilitant la conclusion de contrats temporaires, le recours à des agences d'interim, en encourageant le travail à temps partiel, etc.) bien davantage que n'ont su le faire les membres de l'ex UE-15. L'introduction de recettes "américaines" sur le marché de l'emploi de certains Etats membres suscite de vives inquiétudes du côté de la vieille Europe, où plusieurs partis et syndicats sont prompts à dénoncer des pratiques de "dumping social".

Positions:

Tous les économistes ne sont pas convaincus que les rigidités sur le marché du travail soient la cause du taux de chômage élevé constaté dans certains Etats membres. David R. Howell et ses collègues du Centre d'analyse de politique économique de Schwartz ont publié plusieurs études statistiques indiquant qu'il n'est pas prouvé que des institutions du marché du travail rigides soient les principales raisons d'un taux de chômage élevé. Dans un [document publié en octobre 2005](#), David Howell indique que "les réformes du marché du travail ne sont pas la réponse." Selon lui, l'interaction complexe des politiques de macroéconomie et de relations industrielles spécifiques à chaque pays avec des tendances démographiques et d'emploi

sectoriel sur le plus long terme explique davantage les différences de résultats entre les Etats membres de l'UE concernant les politiques d'emploi.

De plus, les gouvernements tentant de mettre en oeuvre des réformes fondamentales du marché du travail sont confrontés à la forte résistance des syndicats et des citoyens. Les récentes révoltes estudiantines en France en réaction au "contrat première embauche (CPE)" (voir [Wikipedia](#)) du gouvernement sont un exemple de la difficulté de ces réformes.

Liens <- [Sommaire](#)

Union européenne

- Commissaire Vladimir Špidla: [La "flexicurité" est-elle en tête des priorités de la DG Emploi ?](#) (14 septembre 2005)
- Commission : [L'emploi, l'emploi, l'emploi - Créer plus d'emplois en Europe](#) (Rapport de la taskforce pour l'emploi - rapport Kok, novembre 2003)
- DG Emploi : [Task-force européenne pour l'emploi](#)
- DG Emploi : [Stratégie européenne pour l'emploi](#)
- DG Emploi : [Droit du travail et organisation du travail](#)
- DG Emploi : [L'Agenda social 2005-2010](#)
- DG Emploi : [L'emploi en Europe 2004](#)
- Commission : [Semaine de l'emploi 2005](#) (avril 2005)
- Eur-Lex : [Proposition de directive relative aux conditions de travail des travailleurs intérimaires](#), COM(2002) 149 final (March 2002)
- Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail [Le travail intérimaire dans l'Union européenne](#), (2002)
- Observatoire européen des relations industrielles : [Le travail temporaire en Europe \(en anglais\)](#)
- Observatoire européen des relations industrielles : [Développements par rapport au temps de travail 2004 \(en anglais\)](#)
- DG Emploi : [Rapport sur les relations du travail en Europe 2004](#)

Groupes politiques

- Libéraux démocrates européens (ELDR) [European Liberal Democrats call for labour market reforms](#)

Gouvernement

- Premier Ministre français: [La Bataille pour l'Emploi](#)
- Allemagne, Bundesministerium Wirtschaft und Arbeit (Ministère des finances et du travail) : [Arbeitsmarktreform](#)
- Royaume-Uni - Département du commerce et de l'industrie: [Commission proposal for a directive on agency work](#)
- Pays-Bas - Centraal Plan Bureau (CPB): [Can labour market institutions explain unemployment rates in new EU member states?](#) (avril 2004)

Organisations internationales

- Organisation internationale du travail (OIT): [Protected mobility for employment and decent work: labour market security in a globalised world](#), (P.Auer, 2005)
- OCDE : [Perspectives de l'emploi 2004](#)












- OCDE : [Documents de travail sur le marché du travail](#)
- OCDE : [Reforming European Labour Markets: the unfinished agenda](#), (Présentation Jean-Philippe Cotis, Vienna Economics conference, juin 2003)
- Organisation internationale du travail (OIT): [Labour market policies and analysis](#)

Fédérations professionnelles et syndicats



- Manpower: [Employment legislation update](#) (fév. 2005)
- Manpower: [Employment Outlook Surveys](#)
- Monster International: [EU Employment Index](#)
- CIETT(International Confederation of Temporary Work Businesses [Position paper on Agency Work Directive](#))
- CBI UK: [Parliamentary brief on the agency workers directive](#) (mai 2002)
- UNICE: [Position paper on temporary workers directive](#), (juin 2002)
- Confédération européenne des syndicats (CES): [Les travailleurs intérimaires dans l'Union européenne](#)
- Trades Union Congress (TUC): [The EU Temp Trade: Temporary Agency Work across the European Union](#) (17 juin 2005)

ONG et Centres d'études

- Bruegel: [André Sapir : Globalisation and the Reform of European Social Models](#) (sept. 2005)
- Newschool.edu: ["Labor Market Reforms and Unemployment: Does the Evidence Tell an Orthodox Tale?"](#), (A. Glyn, D. Howell and J. Schmitt, Nov. 2005)
- Newschool.edu: ["Unemployment and Labor Market Institutions: the failure of the empirical case for deregulation"](#), (Dean Baker et al, sept. 2004)
- Centre for European Policy Studies (CEPS): [Welfare and the Labour Market in the EU](#), (M.L.Michaud, ENEPRI paper, sept. 2004)
- Böckler Stiftung: [Monitoring flexicurity policies in the EU with dedicated composite indicators](#), (A. Tangian, presentation to DG Employment, mars 2005)
- European Policy Centre: ['Flexicurity' on the labour market: are the EU-25 speaking the same language?](#) (Event report, 14 septembre 2005)
- **European Policy Centre: The Nordic model: a recipe for European success? Abstract, Full report** (13 septembre 2005)
- Collège d'Europe (Marc Vuyilsteke and Floricica Olteanu, editors): [Towards a modernisation of the European Social Model](#) (19 janvier 2006)
- European Journal of Social Quality: [From unemployment to flexicurity - opportunities and issues for social quality in the world of work in Europe](#), (Nectoux - van der Maesen, 2003)
- German Law Journal: [Agency Work – from Marginalisation towards Acceptance? Agency work in EU Social and Employment Policy and the "implementation" of the draft Directive on Agency work into German law](#), (Dagmar Schiek - oct. 2004)
- Erasmus Research Institute of Management: [Understanding the development of temporary agency work in Europe](#), (Koene et al - oct. 2004)
- Institut d'étude du travail (IZA): [Labour and Product Market Reform: a case for policy complementarity](#), (Bruno Amable- Donatella Gatti, juin 2004)
- Institut d'étude du travail (IZA): [Structural Labor Market Changes in France](#), (Marcello Estevão - Nigar Nargis, juin 2005)

- Institut d'étude du travail (IZA): [Part-Time Work in EU Countries: Labour Market Mobility, Entry and Exit](#), (Buddelmeyer et al, avril 2005)
- Centro studi di diritto del lavoro Europeo: [The Regulation of Temporary work in the light of Flexicurity: between soft law and hard law](#), (L.Zappala, Working paper, 2003)
- Université de Tilburg: [The road towards adaptability, flexibility and security](#), (Wilthagen - van Velzen, 2004)
- University of Aalborg: [The flexible Danish labour market - a review](#), (Thomas Bedgaard, Flemming Larsen, Per Kongshoj Madsen, avril 2005)
- Université de Tilburg: [The Concept of "Flexicurity": A new approach to regulating employment and labour markets](#), (Wilthagen- Tros, 2003)
- Boeckler Stiftung: [On the path to a concept of 'flexicurity' in Europe](#), (Klammer, 2001)
- Université de Tilburg: [Flexicurity: A New Paradigm for Labour Market Policy Reform?](#), (T. Wilthagen, févr. 1998)
- Institut Français pour la Recherche sur les Administrations Publiques (IFRAP): [Le "miracle" danois: un modèle pour la France?](#)
- Flexibility.co.uk Resources for new ways of working [Website](#)
- Swiss Institute for International Economics: [Labour Market Policy in Germany: Institutions, Instruments and Reforms since Unification](#), (C.Wunsch, 2005)

Dossiers de presse

- Le Monde: [Dossier La Bataille du CPE](#)
- Nouvel Observateur: [Special CPE](#)

EurActiv, 15 juin 2005



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>